Archives parlementaires

Adresse de la commune de Brunoy (Seine-et-Oise) qui félicite la Convention sur ses travaux et offre les hochets du fanatisme, lors de la séance du 26 brumaire an II (16 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Brunoy (Seine-et-Oise) qui félicite la Convention sur ses travaux et offre les hochets du fanatisme, lors de la séance du 26 brumaire an II (16 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 323;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40593_t1_0323_0000_8;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

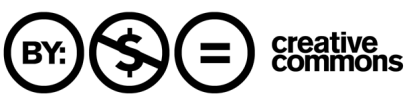

trop crédales, pourraient encore en être entachés.

« Nous profitons de ce moment pour vous demander la permission de faire convertir deux de nos cloches en canons pour exercer une compagnie de canonniers, dans le bataillon du chef-lieu de notre canton, et à être autorisés à prendre dans les communes voisines, notamment dans celle de Drucourt de laquelle nous avons le consentement, une troisième cloche dans le cas où les nôtres ne suffiraient pas, ensemble les cuivres et alliages nécessaires pour la composition de ces deux canons, desquels nous offrons de payer de nos deniers les frais de fonte, ainsi que de les remettre à la première réquisition du ministre.

« Notre canton est composé de vingt communes, le marché est considérable. Il est situé au bord de la grande route de Paris à Caen, à distance de quatre lieues de Lisieux, trois d'Orbec, et trois de Bernay, il réside dans ce bourg un receveur d'enregistrement, un juge de paix, une municipalité correspondante avec les communes du canton, il n'y a point de poste aux lettres, ni de maison d'arrêt, pour pouvoir retenir un malfaiteur seulement vingt-quatre heures. Cependant il y a quatre ans que nous vous demandons l'un et l'autre.

« Daignez donc, législateurs, pourvoir à cet établissement si utile, les bras et les veilles de nos gardes nationales doivent être conservés pour combattre les ennemis de la République et non pour garder les prévenus de crimes. Il existe des bâtiments nationaux dans le bourg, il suffit de décréter qu'il en sera pris et délivré une portion commode, sauf l'indemnité du fermier d'iceux sur la nation (1).

(Suivent 16 signatures.)

La Convention nationale décrète également la mention honorable et l'insertion au « Bulletin » des offrandes faites de l'argenterie de leurs églises, par les communes de Brunoy, de Grigny, département de Seine-et-Oise, de Clamart, dont l'adresse sera insérée en entier au « Bulletin », d'Étiolles, district de Corbeil, de Pantin, de Mauchamps, district d'Étampes, et de Villiers-le-Bel, district de Gonesse, qui toutes expriment les sentiments les plus philosophiques et les plus raisonnables, et invitent la Convention nationale à rester à son poste (2).

Suit l'adresse de la commune de Brunoy (3).

La commune de Brunoy, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise, aux représentants du peuple français.

« Citoyens représentants,

« Nous venons auprès de vous, vous féliciter de vos glorieux travaux et vous remercier du don précieux que vous nous avez fait d'une Constitution qui assurera le bonheur du peuple français. Vous avez répandu sur toute la France les lumières de la philosophie et de la raison et bientôt elles se répandront sur l'univers entier; tous les abus disparaissent, le plus grand de tous, le fanatisme religieux s'anéantit. Nous nous réjouissons, citoyens représentants, de concourir à sa destruction.

« Nous vous apportons tous les hochets qui servaient à entretenir le fanatisme dans notre commune, ils nous sont maintenant inutiles, qu'ils soient employés contre les ennemis de la liberté et de l'égalité, que par cet usage ils réparent les maux qu'ils ont faits à l'humanité.

« Citoyens représentants, vous ne voyez ici qu'une partie des dons que nous offrons à la patrie, le surplus est chargé sur trois voitures, veuillez nous indiquer en quelles mains nous les remettrons.

« Représentants, nous touchons au bonheur, mais si vous quittiez votre poste en ce moment, il pourrait nous échapper. Vous resterez donc à votre poste car vous avez juré de sauver la patrie et de rendre le peuple français heureux.

« *Vive la République! vive la Convention nationale! vive la Montagne!*

« La commune d'Epinay s'unit avec nous et vous offre les effets qui servaient au fanatisme dans leur commune.

(Suivent 19 signatures.)

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

L'orateur de la commune de Brunoy. Le fils de Montmartel, Brunoy le fanatique, s'est ruiné par les prodigalités religieuses. Une seule procession de la Fête-Dieu lui coûtait des sommes énormes, et l'église de Brunoy était une des plus riches de France en ornements de tout genre.

(1) En marge, on lit : « Il y a décret sur la motion de Lindet. »

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 260.

(3) *Archives nationales*, carton C 279, dossier 754.

(1) *Moniteur universel* [n° 58 du 28 brumaire an II (lundi 18 novembre 1793), p. 235, col. 3]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (brumaire an II, n° 424, p. 358) et les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 320 du 27 brumaire an II (dimanche 17 novembre 1793), p. 1484, col. 2, rendent compte de l'admission à la barre des citoyens de la commune de Brunoy dans les termes suivants :

I.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets.*

Les citoyens de la commune de Brunoy entrent au son du tambour et du fifre. Tous sont revêtus d'habits pontificaux et sacerdotaux.

L'orateur se place à la barre. Il offre à la patrie l'or et l'argent qui remplissaient les dépôts de l'église de Brunoy. Il jure, au nom de ses camarades, de vivre libre ou de mourir, de n'honorer plus que la raison et la vertu.

Au moment où la lecture de son adresse est finie, le fifre joue l'air : *Ça ira!* le tambour l'accompagne et les citoyens répètent de joyeuses acclamations.

LE PRÉSIDENT leur répond et leur accorde les honneurs de la séance.

Aussitôt, chacun s'avance vers le milieu de la salle et s'empresse de se dépouiller des vêtements d'église dont il s'était affublé. Cette scène pittoresque se passe au milieu des applaudissements.

II.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires*

Les habitants de la commune de Brunoy, revêtus et chargés des superbes dépouilles de leurs églises, présentent à la Convention les monuments de l'imbécile crédulité de leur ci-devant seigneur. Les pétitionnaires sont accueillis au milieu des plus vifs applaudissements et invités aux honneurs de la séance.